

Objet : Guide sanitaire v2

Theys, le 10/01/2022

Depuis le 4 décembre 2021, **le pass sanitaire est obligatoire, pour les personnes majeures et mineures âgées d'au moins 12 ans et 2 mois**, pour accéder à toutes les remontées mécaniques. Cette mesure, à durée indéterminée, pourrait être suspendue selon le taux d'incidence et les décisions gouvernementales.

Même si l'essence même d'un club de sport est l'ouverture à tous, nous sommes dans l'obligation de procéder au **contrôle du pass sanitaire tous les jours avant le début des activités**.

Néanmoins les personnes qui le souhaitent ont la possibilité de présenter leur justificatif de statut vaccinal complet - que le représentant du club ne peut en aucun cas conserver. Le club consigne cette information selon laquelle le pass sanitaire est valide en raison d'un schéma vaccinal complet. **Dans ce cas, la personne ne sera plus contrôlée par le club.**

Personnes habilitées à contrôler les pass sanitaires : Sébastien Tronchet et Brice Riory (Référénts COVID) , ainsi que tous les coachs, professionnels ou MF .



Des contrôles inopinés seront effectués par les remontées mécaniques et la gendarmerie : les jeunes doivent toujours porter sur eux leur pass sanitaire ou une pièce justifiant leur âge pour les moins de 12 ans et 2 mois. Idée : **coller une copie du pass ou de la licence sur**

**le forfait**

En ces temps difficiles pour les hôpitaux, le plus important est d'éviter les blessures :

- Freeski : Casque, dorsale, DVA obligatoire (et pelle + sonde pour les plus grands)
- Snowboard : Casque obligatoire, dorsale et short de protection fortement préconisés, DVA, pelle et sonde obligatoires pour les sorties freeride.

**Le port du masque est obligatoire dans les files d'attente, ainsi que sur les télésièges** dans la mesure où la distanciation physique ne peut être garantie, a fortiori dans les espaces clos des télécabines.

**Le non-respect de cette règle fait de vous un potentiel cas contact**, avec les conséquences induites.

Inversement, si vous êtes cas contact ou positif à la covid, vous devez respecter le protocole en vigueur avant de revenir au club.

Pour toutes questions, contacter Sébastien Tronchet (07 62 09 28 63)